

## GENERALITES

### ARTICLE 1

Le présent règlement est affiché sur le panneau situé dans le hall de la salle de danse. Ce règlement est mis à jour et validé à chaque début de saison sportive par les bureaux l'UCK-NEF Danse et YAQ'EL

### ARTICLE 2

La signature de l'adhésion a l'UCK-NEF Danse ou YAQ'EL implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les élèves majeurs et / ou son représentant légal s'il est mineur

### ARTICLE 3

Le règlement sera remis au plus tard aux premiers cours a l'élève et /ou son représentant au moment de l'inscription à l'UCK-NEF Danse ou YAQ'EL . tout mois commencé est dû L'élève ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance du dit règlement.

### ARTICLE 4

Le présent règlement adopté en réunion du C.A ne peut être modifié que par lui. Son interprétation relève du seul pouvoir à la majorité absolue de celui ci.

## FONCTIONNEMENT DU BUREAU

### ARTICLE 5

Le président assume pleinement l'exercice de sa fonction en application des décisions prises par le bureau et ne rend compte qu'à l'assemblée générale de l'association.

### ARTICLE 6

Le président peut déléguer certaines fonctions aux seuls membres du bureau désigné par l'assemblée générale :

- de manière ponctuelle, il est alors seulement tenu d'en informer le bureau.
- de manière durable ou importante après d'accord du bureau La délégation ne peut avoir une durée supérieure a son mandat.

## PRATIQUES COURANTES

### ARTICLE 7

Il est demandé à tous les élèves de se présenter au moins dix minutes avant le début des cours. Il est demandé aux élèves mineurs de ne pas quitter l'enceinte du complexe sportif, la responsabilité de l'UCK-NEF DANSE et de YAQ'EL ne saurait être engagée dans un délai de cinq minutes suivant la fin des cours. Les parents ou responsables des élèves mineurs sont invités à venir les chercher dans le même délai

### ARTICLE 8

Les élèves dans l'impossibilité d'assister aux cours devront prévenir le secrétariat. En cas d'absence prolongée due à une blessure ou accident ayant occasionné une cessation d'activité physique, l'élève devra fournir un certificat médical attestant son état de santé permettant la reprise de la danse.

### ARTICLE 9

Les élèves devront lors de leur présence dans les locaux avoir une attitude correcte envers les professeurs, secrétaires, bénévoles et d'une manière générale avec toutes personnes présentes.

### ARTICLE 10

Les élèves devront porter les tenues appropriées a la discipline enseignée lors des cours et ceci selon la volonté unique des professeurs Tout manquement pourrait entraîner une exclusion du cours.

### ARTICLE 11

En cas d'oubli de vêtements en fin de cours, ceux ci seront laissés dans les vestiaires ou remis au secrétariat. Cette pratique n'engage en rien la responsabilité de l'UCK-NEF DANSE et de YAQ'EL en cas de perte ou de dégradation des objets.

### ARTICLE 12

L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite dans la salle de danse.

### ARTICLE 13

La propreté des locaux devra être scrupuleusement respectée (salle de danse et vestiaires)

## OBLIGATIONS DE L ELEVE

### ARTICLE 14

Le prix de la cotisation fixé par le conseil d'administration devra être versé au moment de l'inscription, le règlement des cours devra se faire au plus tard pour le cinq de chaque mois, avec prélèvement intervenant le dix de chaque mois. Dans le cas d'un arrêt des cours , non motivé par un certificat médical interdisant la pratique de toutes activités physiques, **aucun remboursement ne sera effectué**

### ARTICLE 15

Tous les élèves doivent obligatoirement fournir à l'UCK-NEF DANSE ou à YAQ'EL un certificat médical de non-contre-indication à la pratique DE LA DANSE. Ce certificat doit être remis impérativement au plus tard le jour du début de l'activité. Toute absence de certificat médical entraînera l'interdiction de participer aux cours.

## ARTICLE 16

ASSURANCE : l'élève est couvert en ce qui concerne les accidents pouvant lui survenir en cours. Il est conseillé de souscrire une assurance individuelle pour trajet. En dehors de ses horaires de cours, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de l'école de danse. Avant de déposer l'élève, merci de vérifier la présence du professeur.

### ATTITUDE ET COMPORTEMENT DE L ELEVE ET DU REPRESENTANT LEGAL

## ARTICLE 17

Les élèves sont tenus de respecter les décisions prises par les dirigeants, les présidents, les membres de bureau, les professeurs. Des explications peuvent être fournies au demandeur par le biais de l'assemblée générale, des réunions de bureau ou directement auprès des professeurs

## ARTICLE 18

Les élèves auront le plus grand soin envers les installations mises à leur disposition par le club, les collectivités locales et au moment des manifestations par l'entité accueillante

## ARTICLE 19

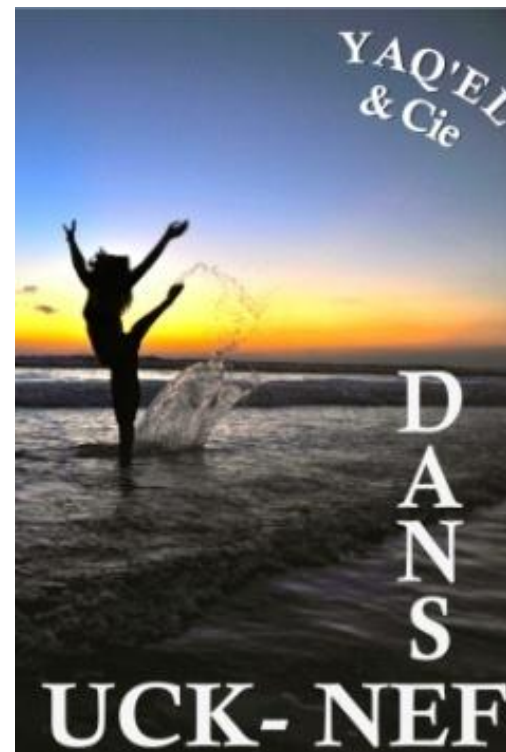
Les parents s'obligent à ne pas laisser leur enfant mineur seul au lieu de rendez-vous (rendez-vous des départs des stages, animations, et compétitions, début des cours.ect...) **avant de s'être assurés de la présence du professeur ou de l'accompagnateur.** L'UCK-NEF DANSE et YAQ'EL ne sont pas responsables des élèves dès lors que ceux ci ont quitté la salle de danse. Toute sortie de l'élève durant les cours doit être dûment justifiée auprès du professeur. L'élève est responsable de ses actes en dehors de la salle de danse et de ses heures de cours.

## ARTICLE 20

toute élève ne respectant pas ce règlement intérieur ou ayant une attitude contraire aux règles de la vie courante, sera passible d'exclusion, temporaire ou définitive, sur décision du bureau UCK-NEF OU YAQ'EL

### DROIT A L IMAGE

Les parents des élèves mineurs et les élèves majeurs acceptent de fait que les élèves soient photographiés ou filmés sur différents supports, pouvant le cas échéant faire l'objet de publication . Tout avis contraire, devra faire l'objet d un courrier adresse a l'UCK-NEF DANSE et YAQ'EL



REGLEMENT INTERIEUR 2023/2024  
UCK-NEF DANSE YAQ'EL

Présidente UCKNEF DANSE:  
Madame Marie Le Cointre

Présidente YAQ'EL  
Madame Nicole La Quay

SIGNATURE PARENTS

SIGNATURE ELEVE

DANSE UCK-NEF 12 RUE GEORGES CALDRAY 56000VANNES ...0675160384

**Page facebook : Ecole de danse uck nef compagnie yaq'el**

**Site danse-yaqel-ucknef .art**

2  
0  
2  
3  
/  
2  
0  
2  
4